

Pôle culture
Direction lecture publique
Rapporteur : Catherine GENTILE

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_140
SÉANCE DU 16 MAI 2023

34 - FERMETURES TEMPORAIRES DES BIBLIOTHÈQUES DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

En 2022, le principe d'une fermeture estivale pour les bibliothèques a été accepté par la délibération DEL2022_188 du 30 juin 2022. Afin de prendre en compte les différences d'usage entre les bibliothèques du réseau, il est demandé d'y ajouter une fermeture hivernale pour la bibliothèque Boris Vian lors des congés de fin d'année.

Ces fermetures temporaires de l'une ou l'autre des bibliothèques de Cherbourg-en-Cotentin sont nécessaires afin de permettre une bonne tenue des collections, de travailler sur des chantiers d'envergure tels que le désherbage des documents (choix des documents devant être retirés des collections pour cause de vétusté, information périmée, etc), le réaménagement des espaces, l'entretien du matériel ou des instruments.

C'est aussi l'occasion pour les services de la ville de pouvoir faire des travaux de maintenance dans ces établissements ouverts tout au long de l'année.

La mise en réseau du service de lecture publique permet de proposer en permanence une continuité d'accès aux bibliothèques municipales.

Les règlements intérieurs des bibliothèques sont actuellement en refonte en un règlement unique devant inclure ces fermetures. Le conseil municipal sera de nouveau saisi pour valider celui-ci suite à l'arrivée de la nouvelle direction de la Lecture Publique.

En attendant et dans le respect de la continuité de service public, il est donc proposé que les bibliothèques soient fermées lors de période de faible fréquentation :

- l'été pour les bibliothèques Jacques Prévert (25 juillet au 05 août 2023) ou Louis Lansonneur (08 au 12 août 2023),
- pendant les vacances de Noël pour la bibliothèque Boris Vian (26 au 30 décembre 2023).

Pendant la période estivale, les bibliothèques Boris Vian et Louis Lansonneur aménagent leurs horaires :

	Année scolaire	Horaires d'été
Bibliothèque Boris Vian	Lundi : 16h30-18h Mercredi : 14h-17h Samedi : 10h-12h	Du lundi au vendredi : 10h-12h du 10 juillet au 18 août, dans le cadre des Parasols : 14h-17h
Bibliothèque Louis Lansonneur	Mardi : 14h-18h Mercredi : 10h-17h Jeudi : 14h-18h Vendredi : 14h-18h Samedi : 10h-16h	Du 04 juillet au 26 août : du mardi au vendredi : 10h-12h/13h30-17h Samedi : 10h-16h

Le conseil municipal est invité à autoriser les fermetures temporaires en alternance des bibliothèques du réseau pour l'année 2023.

Vu l'avis favorable de la commission n°4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 19h13		Nombre de votants : 53	
<u>Pour</u> : 53	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstention</u> : 0	<u>NPPV</u> : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 16 mai 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44

Date de la convocation et de son affichage : 5 mai 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le seize mai à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 5 mai 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERNARD Christian - BROQUAIRE Guy - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien (mandataire AMBROIS Anne jusqu'à son arrivée 18h53) - FRANÇOISE Bruno (arrivée : 17h45) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - HAMON-BARBÉ Françoise - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert -MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (arrivée : 17h50) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
BOUSSELMAME Nouredine a donné procuration à BERNARD Christian
CATHERINE Arnaud a donné procuration à LEFRANC Bertrand
HÉBERT Karine a donné procuration à SAGET Eddy
HUREL Karine a donné procuration à AMIOT Florence
LEQUILBEC Frédéric a donné procuration à BROQUAIRE Guy
MARGUERITTE David a donné procuration à HÉRY Sophie
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

ABSENTES

MARGUERITTE Camille
PIC Anna

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 19/05/2023

Reçu en préfecture le 19/05/2023

Publié le 19/05/2023



ID : 050-200056844-20230517-DEL2023_140-DE